



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Une première activité de consultation pour le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Charlevoix

Baie-Saint-Paul, 28 janvier 2013 - La MRC de Charlevoix souhaite informer la population que la démarche du plan de développement de la zone agricole (PDZA) est bel et bien amorcée. En effet, depuis décembre 2012, un comité consultatif a été formé et a participé à deux rencontres qui ont permis notamment de confirmer les objectifs du projet, les étapes de la démarche et l'échéancier.

Ce comité dont le mandat est de guider et de soutenir le travail de la coordonnatrice à travers les différentes étapes du projet se compose des représentants suivants :

| | |
|-----------------------|--|
| Nancy Chabot | CLD de la MRC de Charlevoix |
| Jean Fortin | Conseil des maires - MRC de Charlevoix |
| Rosaire Lavoie | Conseil des maires - MRC de Charlevoix |
| Stéphane Lavoie | MAPAQ ¹ (Direction régionale de la Capitale-Nationale) |
| Sharon Boisvert | MAPAQ (Centre de services agricoles de Saint-Hilarion) |
| Jean-Raphaël Bouchard | Syndicat de base de l'UPA de Charlevoix-Ouest |
| Pierre Bouffard | Fédération régionale de l'UPA |
| Sylvain Milot | Fédération régionale de l'UPA - <i>observateur</i> |
| Mario Duchesne | Association de mise en valeur des bovins de races canadiennes dans Charlevoix (AVCC) |
| Martin Harvey | Producteur agricole |

De façon à prendre le pouls des acteurs importants liés au territoire agricole et aux activités agricoles, le comité travaille actuellement à l'organisation d'une première journée d'échanges et de consultation prévue le 12 mars prochain. Ainsi, des partenaires invités des secteurs agricole et agroalimentaire, agroenvironnemental et agroforestier, touristique, municipal et citoyen seront appelés à prendre part à cette activité.

¹ Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec

Rappelons que le territoire couvert par la démarche du PDZA est celui correspondant aux limites de la zone agricole provinciale de la MRC de Charlevoix, soit Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, l'Isle-aux-Coudres, Saint-Hilarion et Saint-Urbain.

Nous profitons de ce communiqué pour inviter toute la population à prendre part également à la démarche en partageant des photographies anciennes et actuelles de paysages agricoles de la MRC de Charlevoix. Ces photos (libres de droits) nous serviront dans la compréhension et l'illustration de l'évolution du territoire agricole. Elles pourraient être utilisées durant l'une de nos activités de consultation ou pour accompagner les différents documents qui seront produits dans le cadre de la démarche. Pour partager des photos ou pour toute autre information, veuillez communiquer avec Marylène Thibault, coordonnatrice du PDZA au 418-435-2639, poste 6016 ou par courriel au mthibault@mrccharlevoix.ca. Le site internet de la MRC de Charlevoix (onglet PDZA) sera bonifié tout au long de la démarche. Il peut être consulté au *mrc-charlevoix.com*.

Finalement, la MRC de Charlevoix souhaite souligner la collaboration du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix dans cette démarche. Elle remercie également la Direction régionale de la Capitale-Nationale du MAPAQ qui contribue financièrement à hauteur de 40 000 \$ afin de soutenir l'élaboration de la démarche *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Charlevoix*.

– 30 –

Source : Marylène Thibault, coordonnatrice du PDZA
MRC de Charlevoix, 418.435.2639 poste 6016
mthibault@mrccharlevoix.com

Visitez l'onglet PDZA sur le site : mrc-charlevoix.com.